Nouvelles d'Europe. Mai 2013. N° 1320

**Vers une Union sociale européenne**

**François Vié.** Chronique hebdomadaire d’actualité sur l’Union européenne. Diffusion sur Radio PFM (99.9)

Les chroniques peuvent être écoutées et lues sur **nouvellesdeurope.com**

Mai 2013.

Le modèle social européen est mis à mal par la crise. La zone euro compte 19 millions de chômeurs, soit 11,9 % de la population active. La reprise de la croissance tarde. Les dépenses sociales s’envolent. Les prestations de chômage ont progressé de 33% en Europe de 2007 à 2010. L’emploi et la protection sociale sont de la compétence des Etats qui doivent réduire leur endettement. Les systèmes de protection sociale, indemnisation du chômage, santé, retraite, sont sous pression.

L’Europe bénéficie encore d’un modèle original, par rapport au reste du monde : un haut niveau de protection de ces citoyens contre les aléas de l’existence. Outre les prestations sociales, il faut mentionner le droit du travail, les biens et services publics, les pratiques de négociation collective dans l’entreprise. Tout cela est-il en danger du fait de la crise et de la mondialisation ?

L’Europe a des compétences limitées dans le domaine social. La Charte des Droits Fondamentaux s’impose aux Etats. L’Europe favorise l’émergence d’un syndicalisme européen, de négociations collectives européennes, de la portabilité des droits sociaux lorsque l’on se déplace dans l’Union.

Mais l’action de l’Union européenne, face à la crise, est insuffisante pour rassurer les Européens. L’Union européenne reste marquée par ses priorités économiques. Les règlements et directives européens dans le domaine social, visent à aider à la circulation des travailleurs dans l’Union, et au bon fonctionnement du marché unique. Les Etats sont libres de définir leurs politiques de protection sociale. Pire : les Etats sont encouragés, sous la pression de la crise, à pratiquer la concurrence sociale, c'est-à-dire à réduire les prestations pour gagner en compétitivité sur leurs voisins européens.

De plus en plus de voix s’expriment pour que le renforcement de l’Europe sociale accompagne le renforcement économique et politique de l’Europe, et particulièrement de la zone Euro.

La Confédération Européenne des Syndicats fait des propositions. Elle est « Pour un nouveau contrat social européen » :

1. en finir avec le dumping fiscal entre Etats, lutter contre l’évasion fiscale et donner les moyens budgétaires de ses politiques à l’Union.

2. renforcer, aux niveaux national et européen, le dialogue social.

3. établir un ensemble de normes sociales européennes en matière de droit du travail, retraites, assurance chômage, soins, éducation.

Pour Pierre Defraigne, enseignant et ancien haut fonctionnaire européen, le salut de la zone Euro nécessite « un modèle social commun ». Le fédéralisme dans la zone Euro doit être « la création en Europe d’une communauté de destin articulée à la fois sur l’euro, le modèle, la puissance ».

Ursula Von Der Leyen et Michel Sapin, les ministres allemand et français du Travail, ont fait des propositions au Conseil européen. Hermann Van Rompuy, son président, présentera sa feuille de route en juin prochain.

Lorsque l’on demande aux Européens ce qui les ferait se sentir plus européens, ils répondent « une sécurité sociale européenne ». Il est temps, si on veut enrayer la désaffection croissante des citoyens pour le projet européen, de lui redonner sens, y compris dans sa dimension sociale. On serait fidèle aux origines de la construction de l’Europe : le traité de Rome, adopté en 1957, mentionne explicitement l’objectif d’harmonisation vers le haut des systèmes sociaux.